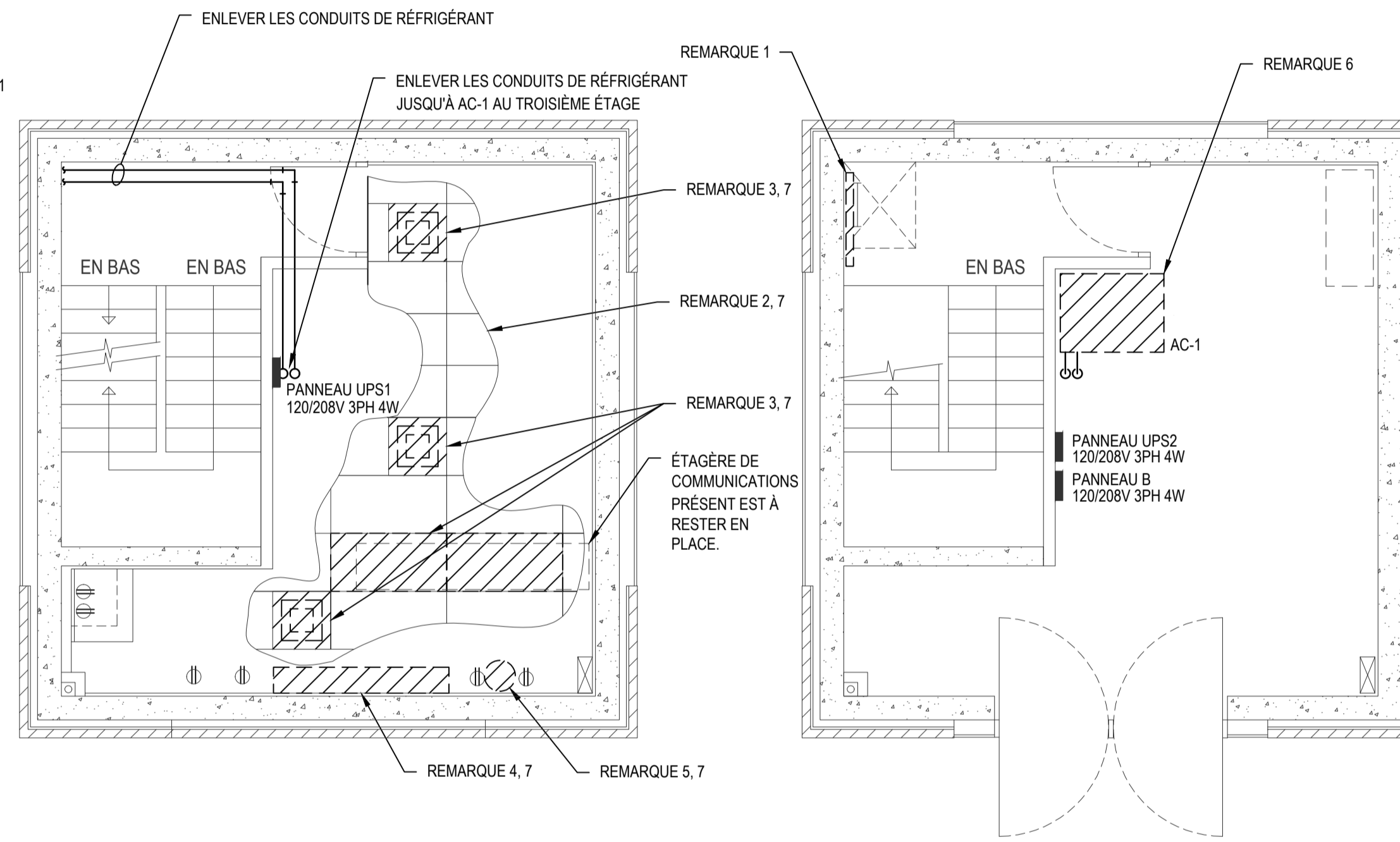
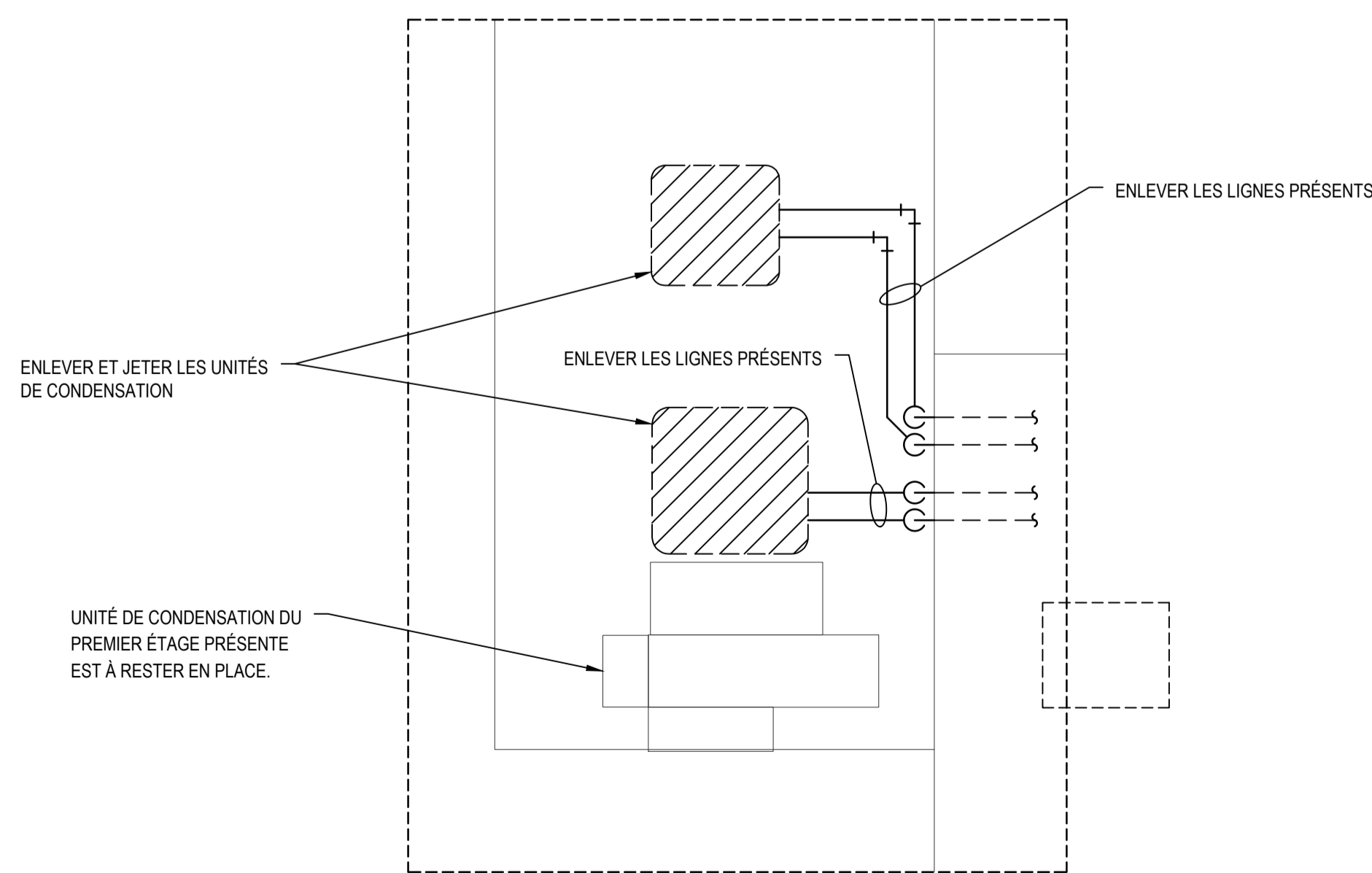


PLAN PREMIER ÉTAGE - DÉMOLITION CVAC
PAL



PLAN DEUXIÈME ÉTAGE - DÉMOLITION CVAC
PAL

PLAN TROISIÈME ÉTAGE - DÉMOLITION
PAL



PLAN TOIT DE LIAISON - DÉMOLITION CVAC
PAL

REMARQUES:

1. ENLEVER ET JETER LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PRÉSENT.
2. ENLEVER ET JETER TOUTES GRILLES AU PLAFOND D'AIR DE RETOUR 'EGG CRATE' ET FOURNIR LES DIFFUSEURS D'AIR AIR FOURNITS. REMPLACER LES CARREAUX DE PLAFOND TÂCHÉS OU ENDOMMAGÉS AVEC LES CARREAUX DE PLAFOND NOUVEAUX DE MÊME STYLE.
3. ENLEVER ET JETER LES CONDUITS EXTÉRIEURS VERS L'ESPACE DE PLAFOND FOURNIR ISOLANT ET CAPUCHON. RÉPARER LE MUR AU BESOIN.
4. ENLEVER ET JETER LA POMPE DE CONDENSATION ET LES TUYAUX LIÉS À LA POMPE ACTUELLE.
5. ENLEVER ET JETER UNITÉ DE TRAITEMENT D'AIR ET LES CONDUITS LIÉS À L'UNITÉ.
6. ENLEVER ET JETER UNITÉ DE TRAITEMENT D'AIR AC-1 ET LES TUYAUX ET CONDUITS LIÉS À L'UNITÉ.
7. LA PARTIE CONTRACTANTE DOIT COORDONNER LEUR HORAIRE DE DÉMOLITION AVEC LES OPÉRATEURS DU DEUXIÈME ÉTAGE POUR ÉVITER L'INTERRUPTION DE LEUR TRAVAIL.
8. LA PARTIE CONTRACTANTE DOIT FOURNIR LE CHAUFFAGE ET/OU LE REFRIGÉRISSMENT JUSQU'À TEMPS QU'UN NOUVEAU SYSTÈME CVAC SOIT MISE EN SERVICE.

REVISION:			
REV	DATE	DESCRIPTION	PAR
B	2022-03-10	ISSUE POUR L'APPEL DES OFFRES	RAM
A	2021-11-05	ISSUE POUR VÉRIFICATION PAR CLIENT	RAM

SCEAU:	

AVERTISSEMENT: CE Dessin est la propriété intellectuelle de WSP Canada Inc. Aucune reproduction ou tout autre usage n'est permis sans l'autorisation écrite de WSP Canada Inc. L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions aux plans et faire localiser tous les services d'utilités publiques et rapporter toutes erreurs ou omissions avant de commencer les travaux.

ÉCHELLE ORIGINALE: AS SHOWN	DATE: 2021-11-05
PRÉPARÉ PAR: AS	SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.
VÉRIFIÉ PAR: AS	
APPRUVÉ PAR: RAM	

DISCIPLINE: MÉCANIQUE

wsp

WSP Canada Inc.
203 Wellman Croissant, Saskatoon, SK, S7T 0J1
T 306-518-0237 | www.wsp.com

NO PROJET: 211-11106-00
CLIENT:

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

RÉF. CLIENT: --

PROJET:
**ASC BÂTISSE DE SUPPORT
POUR DES ANTENNES**

TITRE:
**BÂTISSE DE SUPPORT POUR
DES ANTENNES
PLANS D'ÉTAGE
MÉCANIQUE
DÉMOLITION**

NUMÉRO DU FEUILLET: M-100 | RÉV: B

EN CAS DE DIVERGENCES ENTRE LES VERSIONS ANGLAISE ET FRANÇAISE DE CET DOCUMENT, SUIVRE LA VERSION ANGLAISE.

A. MATÉRIAUX DE BASE ET MÉTHODES

- 1. LES TRAVAUX DOIVENT CONFORMER À LA DERNIÈRE ÉDITION DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET AUX RÈGLEMENTS DES AUTORITÉS PROVINCIALES ET MUNICIPALES COMPÉTENTES. LES PLUS SÉVÈRES DE CES RÈGLES SERONT APPLICABLES EN CAS DE CONFLIT DE CODES OU DE SPÉCIFICATIONS, OÙ LES DOCUMENTS DEMANDENT DES INSTALLATIONS PLUS STRICTES QUE LES EXIGENCES MINIMALES DES CODES, LES DESSINS DOIVENT ÊTRE SUIVIS.
1.1 CODE NATIONAL DE PLOMBERIE DE SASKATCHEWAN ET RÉVISIONS LOCALES
1.2 CODE NATIONAL D'INCENDIE
1.3 NORME NFPA 14 POUR L'INSTALLATION DES SYSTÈMES DE COLLECTEURS ET DE BOYAUX
1.4 NORME ASHRAE. 62
2. LE MATÉRIAUX FOURNIS DOIT ÊTRE NEUFS ET APPROUVÉ PAR LE CSA ET DOIT PORTER UNE ÉTIQUETTE INDIQUANT CETTE APPROBATION. L'ÉQUIPEMENT SPÉCIFIÉ DANS CE DOCUMENT A L'OBJECTIF D'INDIQUER LA NORME D'ÉQUIPEMENT QUI SERA NÉCESSAIRE.
3. L'INSTALLATION DES MATÉRIAUX, DES APPAREILS ET DE L'ÉQUIPEMENT DOIT ÊTRE EN CONFORMITÉ STRICTE AVEC LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.
4. EFFECTUEUR LES CHANGEMENTS NÉCESSAIRES REQUIS PAR UN INSPECTEUR AUTORISÉ.
5. FAIRE LES CHANGEMENTS NÉCESSAIRES POUR S'ADAPTER AUX CONDITIONS DE CONSTRUCTION EXISTANTES SUR LE SITE.
6. OBTENIR DES PERMIS, DONNER DES AVIS ET PAYER TOUS LES FRAIS POUR LE TRAVAIL, SAUF INDICATION CONTRAIRE SPÉCIFIQUE.
7. FOURNI L'INFORMATION ET DOCUMENTS SUR LES OUVERTURES NÉCESSAIRES DANS LA STRUCTURE POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DE SYSTÈMES MÉCANIQUES.
8. L'ÉQUIPEMENT ET LES TRAVAUX MÉCANIQUES DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES DE FAÇON À ÊTRE FACILEMENT ACCESSIBLES POUR LE FONCTIONNEMENT, L'ENTRETIEN ET LES RÉPARATIONS PAR LES PORTES D'ACCÈS OU PAR D'AUTRES MOYENS APPROUVÉS. PRENEZ DES PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR EMPÊCHER L'ENTRÉE DE MATIÈRES ÉTRANGÈRES DANS LES PIÈCES OU DANS LES SYSTÈMES DE TUYAUTERIE ET DE CONDUITS.
9. ASSUREZ-VOUS QUE L'ÉQUIPEMENT EST LUBRIFIÉ, NETTOYÉ ET ALIGNÉ ET QUE LES COMMANDES SONT OPÉRATIONNELLES ET CALIBRÉES AVANT L'ACHÈVEMENT.
10. ÊTRE RESPONSABLE DU DÉMARRAGE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES ET LES METTRE EN CONDITION DE FONCTIONNEMENT ET EN FONCTIONNEMENT.
11. TOUT LE CÂBLAGE D'ALIMENTATION POUR L'ÉQUIPEMENT ET LES SYSTÈMES MÉCANIQUES SERONT SOUS LA DIVISION ÉLECTRIQUE.
12. FOURNI UNE GARANTIE D'UN (1) AN SUR LES MATÉRIAUX DÉFECTUEUX ET LA MAIN-D'ŒUVRE POUR LE TRAVAIL ET LES MATÉRIAUX EN VERTU DE CE CONTRAT.
13. LE CHAUFFAGE TEMPORAIRE DOIT ÊTRE FOURNI PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. TOUS LES FRAIS D'UN TEL CHAUFFAGE SERONT ASSUMÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
14. COORDONNER LA COUPE-FEU DE TOUTES LES PÉNÉTRATIONS À TRAVERS LES PLANCHERS ET LES MURS AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. GARANTIR LA COMPATIBILITÉ DES SYSTÈMES. EN TANT QUE LIGNE DE BASE D'ACCEPTATION, COUPE-FEU TOUTES LES PÉNÉTRATIONS DE TUYAUX DES ASSEMBLAGES DE PLANCHER ET DES MURS ÉVALUÉS COMME SUIV : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE LE COUPE-FEU EST ACCEPTABLE PAR L'AUTORITÉ.
15. COORDONNEZ LES HORAIRES DE DÉMOLITION ET D'INSTALLATION AVEC LES OPÉRATEURS AU DEUXIÈME ÉTAGE POUR VOUS ASSURER QU'IL NY A AUCUNE INTERRUPTION AVEC LEUR TRAVAIL.

B. CHAUFFAGE, VENTILATION, ET CLIMATISATION

- 1. SYSTÈME DE POMPE A CHALEUR
1.1 SE RÉFÉRER À L'HORAIRE
1.2 MAINTENIR DES DÉGAGEMENTS CONVENABLES POUR L'ACCÈS ET LA MAINTENANCE
1.3 PLACER LES UNITÉS DE CONDENSATION SUR LA DALLE DE BÉTON SUR LE TOIT COMME INDIQUÉ.VERROUILLER LES UNITÉS SUR LA DALLE DE BETON AVEC CONNEXION RÉSILIENTE.
1.4 TUYAU DE VIDANGE DU SERPENTIN D'ÉVAPORATEUR VIDE AU DRAIN DE SOL LE PLUS PROCHE
2. UNITÉS DE CHAUFFAGE
2.1 AÉROTHERMES
2.1.1 SE RÉFÉRER À L'HORAIRE
2.1.2 FOURNI UNE PROTECTION À L'ENTRÉE DU VENTILATEUR
2.1.3 POINT HAUT DU VENTILATEUR SUR LES RACCORDS DE TUYAUTERIE
2.2 FLUX DE FORCE
2.2.1 SE RÉFÉRER À L'HORAIRE
2.2.2 S'ASSURER QUE LE COUVERCLE EST INSTALLÉ DE FAÇON SÉCURITAIRE ET EST AMOVIBLE
2.2.3 POINT HAUT DE LA VENTILATION SUR LES CONNEXIONS DE TUYAUTERIE
2.3 RAYONNEMENTS DES AILETTES PAROI
2.3.1 SE RÉFÉRER À L'HORAIRE
2.3.2 S'ASSURER QUE LE COUVERCLE EST INSTALLÉ DE FAÇON SÉCURITAIRE ET EST AMOVIBLE

C. TUYAUTERIE

- 1. SYSTÈME DE DRAINAGE, D'ÉVACUATION ET DE VENTILATION DU BÂTIMENT
1.1 TUYAUX ET RACCORDS EN PVC DWV SELON CSA B181.1 ET B181.2 (JOINTS SOUDÉS AU SOLVENT)
1.2 TUYAUX ET RACCORDS EN FONTE OU EN CUIVRE. (COLLIERS MJ OU RACCORDS DWV EN CUIVRE AVEC SOUDURE 50/50) NE PAS UTILISER DE PVC.
1.3 SYSTÈME DE TUYAUTERIE EN PVC DWV XFR COTE 25/50 REQUIS POUR L'ESPACE UTILISÉ COMME PLÉNUM DE RETOUR D'AIR. TOUTES LES TUYAUX ET RACCORDS DOIVENT ÊTRE TRAITÉS EN USINÉ. SEULS LES JOINTS DE TERRAIN DOIVENT ÊTRE RECOUVERTS. POUR CE PROJET, TOUS LES TUYAUX ET RACCORDS SITUÉS AU-DESSUS DE 2 M AFF DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME PLÉNUM DE RETOUR D'AIR.
2. TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRANT:
2.1 TUBES EN CUIVRE DE TYPE 'ACR' SELON ASTM B280. JOINTS SOUDÉS AVEC ARGENT RÉAL SÈS SOUS PURGE (RACCORDS À PRESSION EN CUIVRE).
2.1.1 DIMENSIONNER LA TUYAUTERIE EN FONCTION DE LA CHARGE RACCORDÉE. FOURNI DES SIPHONS ET AUTRES DISPOSITIFS DE PIPELINE REQUIS POUR L'INSTALLATION ACCEPTABLE PAR LE FABRICANT D'ÉQUIPEMENT. CHARGER LE SYSTÈME SELON LES BESOINS AVEC LE RÉFRIGÉRANT TEL QUE SPÉCIFIÉ PAR LE FABRICANT DE L'APPAREIL. VÉRIFIEZ LES FUITES UNE FOIS TERMINÉ.

D. ISOLATION

- 1. TUYAUTERIE
1.1 ISOLANT ÉGAL À KNAUF 1000 POUR TUYAUX AVEC ASJ CONFORMÉ À CGSB 510GP-9M : JOINTS ÉTANCHÉITÉ À LA VAPEUR.
2. TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRANT (ASPIRATION ET LIQUIDE) D'UNE ÉPAISSEUR DE 12 MM ÉQUIVALENT À L'ISOLATION À CELLULES FERMÉES ARMAFLEX. APPLIQUER COMME RECOMMANDÉ PAR LE FABRICANT. REMARQUE : L'ISOLANT EXPOSÉ À L'EXTÉRIEUR NE NÉCESSITE PAS D'AUTRE GAINÉ.

E. MANUELS D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE

- 1. COLLECTEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE FONCTIONNEMENT ET DE MAINTENANCE FOURNIES AVEC L'ÉQUIPEMENT. COMBINEZ AVEC DES COPIES DE SOUMISSIONS DE DESSINS D'ATELIER. COMPILER TOUS LES DOCUMENTS MENTIONNÉS AUPARAVANT DANS UN SEUL CARTABLE À TROIS ANNEAUX ET RETOURNEZ DEUX COPIES À L'INGÉNIEUR AVANT L'ACHÈVEMENT DU PROJET.

F. CONTRÔLES ÉLECTRIQUES

- 1. FOURNI TOUS LES MATÉRIAUX, TY COMPRIS LE THERMOSTAT À BASSE TENSION, LE TRANSFORMATEUR ET TOUT CÂBLAGE ET CONDUITS REQUIS.
2. TOUT LE CÂBLAGE (Y COMPRIS LA BASSE TENSION) DOIT ÊTRE DANS UN CONDUIT. LE CONDUIT EXISTANT PEUT ÊTRE RÉUTILISÉ SI POSSIBLE
3. TOUS LES CONDUITS DOIVENT SUIVRE LES LIGNES DE CONSTRUCTION ET ÊTRE MONTÉS PRÈS DE LA STRUCTURE.
4. TOUS LES CONTRÔLES DE TENSION DE LIGNE ET LE CÂBLAGE ET CONDUITE DES DISPOSITIFS DOIVENT ÊTRE TEL QUE SPÉCIFIÉS DANS LA DIVISION ÉLECTRIQUE.
5. THERMOSTAT ÉGAL AU MODÈLE ROBERTSHAW 300-229 PROGRAMMABLE SUR 7 JOURS AVEC AUX. RELAIS OCCUPÉ/INOCCUPÉ.

G. DESSINS DE L'OUVRAGE

- 1. OBTENEZ UN ENSEMBLE PROPRE D'IMPRESSIONS BLANCHES ET FOURNISSEZ DES MARQUAGES DE TOUTE INSTALLATION QUI POURRAIT ÊTRE DIFFÉRENTE DE CELLE INDIQUÉE SUR LES DESSINS DE CONCEPTION ORIGINAUX. SOUMETTRE LES DESSINS MARQUÉS AU PROPRIÉTAIRE AVANT LA RÉALISATION DU PROJET.

H. IDENTIFICATION DE LA TUYAUTERIE

- 1. TOUTES LES TUYAUTERIE DOIVENT PORTER DES ÉTIQUETTES AUTOCOLLANTES PVC INDIQUANT LE SYSTÈME, AINSI QUE DES ÉTIQUETTES À BANDE DE SENS D'ÉCOULEMENT.
1.1 FABRICANT ACCEPTABLE: "BRADY"

REVISION:

Table with 4 columns: REV, DATE, DESCRIPTION, PAR. Row 1: B, 2022-03-10, ISSUE POUR L'APPEL DES OFFRES, RAM. Row 2: A, 2021-11-05, ISSUE POUR VÉRIFICATION PAR CLIENT, RAM.

SCEAU:

AVERTISSEMENT: CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, RÉPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.

Table with technical details: ECHELLE ORIGINALE: COMME MONTRÉ; DATE: 2021-11-05; PRÉPARÉ PAR: AS; VÉRIFIÉ PAR: AS; APPRISÉ PAR: RAM; SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE. 25mm

DISCIPLINE: MÉCANIQUE



WSP Canada Inc.
203 Wellman Croissant, Saskatoon, SK, S7T 0J1
T 306-518-0237 | www.wsp.com

NO PROJET: 211-11106-00

CLIENT:

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

RÉF. CLIENT: --

PROJET:

ASC BÂTISSE DE SUPPORT POUR DES ANTENNES

TITRE:

BÂTISSE DE SUPPORT POUR DES ANTENNES
PLANS D'ÉTAGE
MÉCANIQUE
SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

NUMÉRO DU FEUILLET: M-400 | RÉV: B

EN CAS DE DIVERGENCES ENTRE LES VERSIONS ANGLAISE ET FRANÇAISE DE CET DOCUMENT, SUIVRE LA VERSION ANGLAISE.